

Image not found or type unknown



Besoin de conseils pour me défendre

Par **sofvin_old**, le **10/09/2007** à **18:25**

Mon employeur m'a convoqué pour me remettre en main propre une lettre notifiant qu'il envisageait une éventuelle mesure de licenciement pour faute. Je suis mis à pied à titre conservatoire sur la durée de la procédure. Il n'a pas voulu me donner le motif, que je l'apprendrais le jour de l'entretien. Est-ce légal de ne pas m'informer sur le motif ?, car comment préparer ma défense ?

De plus, j'ai eu un enfant atteint d'hypospadias (malformation génitale), et j'ai appris par une formation de sensibilisation que j'utilisais des produits CMR depuis des années (pouvant provoquer le cancer, des mutations génétiques,...).

S'il s'avèrait que j'étais licencié, pourrais-je attaquer mon entreprise pour cela ?

Merci de votre réponse